

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX**

L'année deux mille vingt-quatre, le 24 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, GONIN Frédéric, Amandine BOUNIOL, LARAT Cyril, PERROT Paul, PERCHE Stéphane, DELENCRE Florian, REY Christian, GUERIN Freddy, COINTE Catherine, Nicolas GUICHARD, LE MEUR Hélène.

Date de convocation : 17 juin 2024

Date d'affichage : 17 juin 2024

Absent : POUZIN Laurent

Secrétaire de séance : Frédéric GONIN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024

Le PV du conseil municipal du 27 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

1. DQE ROUTE DES CHENES

Etienne Larat rappelle la problématique : il faut débloquer ce dossier et pour cela, la réalisation du premier tronçon est nécessaire.

L'appel d'offre va être lancé. La discussion avec les propriétaires du second tronçon va reprendre parallèlement afin de faire aboutir l'ensemble du projet dans des délais acceptables.

Le coût de cette décision pour la commune est important (chiffré actuellement à 100 000 €). Il est le résultat du blocage imprévu de quelques propriétaires riverains.

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet de construction de la route des Chênes est modifié et sera réalisé en plusieurs tranches. Le coût prévisionnel de la première tranche est de 160 671.05 € HT soit 192 805.26 € TTC.

M. le Maire expose le plan de financement prévisionnel modifié et les aides financières susceptibles d'être octroyées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 1 abstention :

- **ADOPTE** le projet de construction de la route des Chênes s'élève à un coût prévisionnel de 160 671.05 € HT soit 192 805.26 € TTC.
- **ADOPTE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires auprès de l'État, du Département, de Valence Romans Agglo pour le fond de concours.
- **CHARGE** le Maire de toutes les formalités.

| Recettes (€ HT) | | Dépenses (€ HT) | |
|--|-------------------|------------------------------|-------------------|
| | | TRAVAUX | 143 455.57 |
| FOND DE CONCOURS | 28 266.00 | MOE 6,30 % | 9 037.70 |
| VALENCE ROMANS AGGLO ASSAINISSEMENT | 24 168.37 | ASSURANCE DO 0,7 % | 1 005.00 |
| EMPRUNT - FONDS PROPRES | 108 236.68 | ALEAS ET ACTUALISATION 5% | 7 172.78 |
| Total HT | 160 671.05 | Total estimatif HT | 160 671.05 |
| | | TVA 20 % | 32 134.21 |
| | | Total estimatif TTC | 192 805.26 |

2. QUESTIONS DIVERSES

2.1. Travaux routes :

- Route des Hôtes : l'enfouissement du réseau électrique et téléphonique a commencé. Coût pour la commune : 2 200 €

- Route des buis : On attend que l'entreprise Clavel répare les bas-côtés. Coût pour la commune : environ 6 000 €

2.2. Elections législatives : le tableau a été finalisé grâce à l'aide d'administrés.

2.3. Urbanisme : 7 / 8 déclarations de travaux déposées pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

2.4. Chantier école : Le permis de construire de l'école est accordé. L'appel d'offre est lancé. Les réponses sont attendues pour le 19 juillet prochain.

2.5. Notre secrétaire devrait être remplacée à partir du 1^{er} juillet.

Il ne s'agira peut-être que d'un remplacement à mi-temps, l'agent souhaitant assurer l'autre moitié si son état de santé le permet.

2.6. Route des Chênes : Stéphane Perche revient sur la route des Chênes, à propos de la signature du protocole d'accord à présent caduc, mais existant, afin de prouver que les propriétaires sont revenus sur leur décision et ont provoqué le blocage onéreux pour la commune.

Etienne Larat explique les résultats financiers positifs de la gestion de l'Agglo qui profiteront à la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Prochain conseil municipal 29 juillet 2024.

Le Maire
Etienne LARAT

